

L'ÉCHO DE L'ÉCONOMIE

L'éolien en mer aiguise les appétits

Les perspectives de développement de parcs éoliens au large des côtes font saliver les acteurs économiques en quête de commandes. Le Conseil général et la Chambre de commerce et d'industrie entendent soutenir leurs efforts et contribuer à la constitution d'une force de frappe pour la conquête des marchés dans une filière promise à un bel avenir.

Plus de 130 participants, chefs d'entreprises et élus locaux, étaient au rendez-vous au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée, le lundi 12 décembre, pour une réunion d'information sur le développement de l'éolien en mer. Cette rencontre organisée à l'initiative du Conseil général et de la Chambre de commerce et d'industrie, devait porter notamment sur le projet de champ d'éoliennes dit des deux îles (Yeu et Noirmoutier).

Présidée par Bruno Retailleau et Joseph Moreau, cette réunion d'information a été l'occasion de présenter les implications que pourraient avoir la construction et l'exploitation de ce parc éolien, mais aussi d'annoncer l'action conjointe du département et de la CCI qui souhaitent mobiliser les entreprises vendéennes pour les aider à saisir au mieux les multiples opportunités offertes par ce projet.

Devant la presse, le président de la CCI a diplomatiquement fait allusion à la position du Conseil général qui a changé du tout au tout quand Bruno Retailleau s'est installé dans le fauteuil laissé vacant par Philippe de Villiers : « Le ton a beaucoup changé. Le Conseil général a beaucoup réfléchi avant d'infléchir sa position... »

« La position du Conseil général a changé, compte tenu d'un intérêt évident sur le plan économique et parce que nous ne pouvons pas nous permettre de rater le virage de la modernité en délaissant une technologie favorable permettant de réconcilier l'économie et l'environnement sans

céder aux tentations de prédation et aux pièges d'une vision idéologique. Nous devons par ailleurs tenir compte du principe de responsabilité et cesser de nous contenter de consommer de l'énergie produite ailleurs », commente Bruno Retailleau.

Le 22 avril dernier, l'assemblée générale émettait un avis favorable à la réalisation d'un projet de champs d'éoliennes en mer, entre l'île d'Yeu et Noirmoutier. Trop tard pour le voir figurer dans un premier appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'une première tranche de parcs éoliens sur cinq zones du littoral français (dont une au large de Saint-Nazaire). Il n'est jamais trop tard pour bien faire : l'État devrait lancer, en avril 2012, le deuxième appel d'offres avec pour objectif de passer à une production de 6 000 mégawatts (dont 550 sur la façade ligérienne).

Le projet qui intéresse directement la Vendée devrait figurer dans ceux qui feront l'objet de ce nouvel appel d'offres concernant la deuxième tranche du programme national de développement de l'éolien en mer. Son envergure est celle d'une implantation de 84 éoliennes, permettant de couvrir dans une proportion significative les besoins en consommation électrique de l'ensemble des foyers vendéens.

Sur le plan national, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la France s'est fixé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à 23 % de sa consommation totale d'énergies, à l'horizon 2020. Dans ce contexte, le développement des



Bruno Retailleau et Joseph Moreau : le Conseil général et la Chambre de commerce et d'industrie travaillent de concert à donner une impulsion décisive à la création d'une filière industrielle vendéenne positionnée sur le marché (porteur) de l'éolien.

champs d'éoliennes (même en mer) est promis à un bel avenir. « Il constitue un marché en plein devenir, avec un potentiel de 50 000 emplois en France », argumente le président du Conseil général qui fait état de perspectives portant sur 1 000 emplois directs et entre 2 000 et 3 000 emplois induits au niveau régional.

(Aider les entreprises à monter en ligne

« Il faut que nos PME puissent monter en ligne et se positionner pour

profiter des opportunités que ce secteur est susceptible d'offrir en termes de débouchés. Notre département ne peut pas se permettre de rester un simple spectateur dans le développement de cette nouvelle technologie », plaide encore Bruno Retailleau. Il voit dans la constitution d'un consortium économique entre Alstom et EDF Énergis nouvelles l'illustration de l'émergence d'une véritable filière industrielle pour l'éolien en mer.

Après une mission d'observation au Danemark, le Conseil géné-

ral a identifié une centaine de PME vendéennes susceptibles de tirer leur épingle du jeu avec la mise en route du projet éolien des deux îles, notamment au titre des activités de construction d'infrastructures et les opérations de maintenance. Ces PME pourraient également se positionner en qualité de sous-traitants dans cette filière d'avenir.

« La Vendée qui a accepté d'accueillir au large de ses côtes un grand site éolien doit aussi pouvoir en recueillir les fruits quant aux retombées économiques », insistent de concert le président du Conseil général et celui de la CCI. Pour le moins, ses entreprises devraient s'adjudger des contrats en deuxième ou en troisième rang en chassant en meutes.

Certaines sont déjà montées sur le pont. Tel est le cas pour le chantier Océa (aux Sables-d'Olonne) pour la construction des navettes de liaison pour les plates-formes. Idem pour Rollix Defontaine (La Bruffière). Didier Borowski, directeur commercial de cette entreprise de 850 salariés, souligne que le développement de l'éolien « va faire du bien à tous les acteurs qui sont déjà opérationnels dans l'appui à ce secteur ». Rollix Defontaine revendique une expérience significative, avec 28 % de parts de marché dans la fabrication de roulements pour les nacelles et les pales d'éoliennes. Elle travaille pour Alstom sur le projet de Guérande.

Autre entreprise disposant d'arguments pour jouer dans la cour des grands : Plasticon (La Roche-sur-Yon)

dont un responsable, Karel Pichard, précise qu'elle est déjà en contact avec des acteurs et donneurs d'ordres dans la filière de l'éolien : « Nous disposons d'un savoir-faire dans la réalisation de protections anticorrosion en matériaux composites pour les mâts et nous avons déjà travaillé sur un champ d'éoliennes près de Brême en Allemagne... »

On peut également citer Tronico (Saint-Philbert-de-Bouaine) pour l'intelligence électronique, voire Merceyron Travaux publics, pour l'extraction de granulats marins.

Ce sont là autant d'entreprises susceptibles de constituer une tête de pont et d'en entraîner d'autres dans l'offensive sur le marché de l'éolien. « Nous travaillons à favoriser l'émergence d'une offre cohérente et globale », résume Joseph Moreau. Et d'insister sur l'objectif d'assurer une bonne information au profit des entreprises potentiellement intéressées par ce marché.

La CCI et Vendée Expansion se promettent d'assister celles qui souhaiteraient se positionner en identifiant avec elles leurs atouts et compétences afin de présenter une offre économique ou technique immédiatement valorisable. La stratégie développée vise aussi à « assurer une veille sur les opportunités d'implantation d'infrastructures ou d'activités nouvelles en lien avec le développement de l'éolien ».

É.S. avec J.S.